



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Précisions sur des mesures complémentaires au plan soutien aux salles de Sport

Question écrite n° 36265

Texte de la question

M. Grégory Labille interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur les mesures visant à soutenir les salles de sport fermées depuis le 24 septembre 2020 afin de limiter la diffusion du virus de la covid-19. Constatant que le Gouvernement a annoncé un plan de relance à hauteur de 15 millions supplémentaires en 2021 mais que ces mesures risquent d'être insuffisantes, il interroge Mme la ministre si d'autres mesures complémentaires sont prévues pour les salles de sport afin qu'elles puissent faire face à leur charge. Plus précisément, il demande à Mme la ministre déléguée, s'il est prévu de la part du Gouvernement d'inciter plus efficacement les bailleurs à reporter voire à annuler les loyers payés par les salles de sport. Parallèlement, s'il était prévu de la part du Gouvernement de favoriser le report des emprunts bancaires contractés par la salle des sports comme cela avait été fait *via* l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020, ainsi qu'une action sur les collectivités locales afin de reporter les taxes foncières ou la CFE. Il souhaite également savoir si des mesures spécifiques interviendront après la décision de rouvrir les salles de sport et, précisément, si des campagnes de promotion pourraient être prévues ou une réduction de TVA à 5,5 % pour compenser la perte d'adhérents des salles prévue.

Données clés

Auteur : [M. Grégory Labille](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36265

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1087

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)